




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110523-15532-DE-1-1_0
Date de signature : 25/05/11
Date de réception : mercredi 25 mai 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.585**

Séance publique du

23 mai 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ECOLES DE LA VILLE - ANNEE
BUDGETAIRE 2011**

Le 23/05/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17 Mai 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Brigitte DEVESA, Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Eric CHEVALIER, M. Gérard BRAMOULLÉ à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Chantal DAVENNE à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Christian LOUIT à Mme Catherine SILVESTRE, M. Victor TONIN à Mme Sophie JOISSAINS

Excusés sans pouvoir :

M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gérard GERACI, M. André GUINDE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction des Affaires Scolaires

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23/05/11

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

-

Politique Publique : ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS
SCOLARISES

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ECOLES DE LA VILLE - ANNEE
BUDGETAIRE 2011 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix en Provence a été saisie de demandes de subventions émanant des écoles de la Ville, au titre de l'année scolaire 2010/2011.

Vous trouverez, ci-dessous, le détail par école de ces demandes.

Les aides proposées dans le présent rapport correspondent aux critères d'attribution établis par la commission des subventions composée des différents partenaires éducatifs.

Elles seront versées sur le compte des coopératives scolaires des écoles concernées.

Ecole élémentaire du Val Saint André :

- Subvention de **1 000,00 €** pour l'organisation d'un voyage à Paris le 19 mai 2011, pour les 27 élèves de la classe de CM2 - Visite de l'Assemblée Nationale dans le cadre du 17ème parlement des enfants.
- Subvention de **229,00 €** pour l'amélioration de la BCD (Bibliothèque Centre Documentation de l'école)

Ecole élémentaire Joseph d'Arbaud 2 :

- Subvention de **305,00 €** pour l'amélioration de la BCD (Bibliothèque Centre Documentation de l'école)

Ecole maternelle du Roi René :

- –Subvention de **130,20 €** pour l'organisation d'un séjour à Peyrolles – Centre Loubatas du 30 mai au 1er juin 2011 pour 28 élèves (1,55 € x 3 jours x 28 élèves)

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, l'attribution de subventions aux coopératives scolaires des écoles énoncées dans le présent rapport,
- **DIRE**, que la dépense en résultant, soit la somme de **1 664,20 €**, sera imputée au budget de la Ville pour l'exercice 2011, compte budgétaire 92213 6574 1683 qui présente les disponibilités suffisantes.

2011.585 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ECOLES DE LA VILLE - ANNEE BUDGETAIRE 2011

Présents et représentés	: 49
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 3
Suffrages Exprimés	: 49
Pour	: 49
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

M. Henri MATAS, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Françoise TERME

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25 Mai 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**